

Chers adhérents,

Cela fait maintenant 5 semaines que les cours se sont arrêtés. Suite aux annonces du Président de la République, nous ne savons pas encore s'ils pourront reprendre à partir du 11 mai 2020.

Certains d'entre vous nous ont déjà demandé si des remboursements partiels de la cotisation seront effectués.

Cette suppression d'entraînements, de préparation ou d'activité durant ces semaines de confinement est un imprévisible cas de force majeure. Le cas de pandémie n'étant pas listé dans les critères de remboursement de cotisation définis par nos statuts et règlement intérieur, le remboursement n'est pas obligatoire, ni en totalité, ni en partie au prorata du nombre de semaines d'interruption des activités de l'adhérent au sein de notre association.

En parallèle, comme la majorité des associations, le PSLM a décidé, dans un souci de solidarité, de maintenir le salaire des entraîneurs et professeurs mais a également établi un dossier de chômage partiel. Notre demande a été acceptée par les autorités compétentes.

Cette éventuelle compensation financière de l'Etat permet ainsi au Conseil d'Administration de réfléchir à la possibilité de compenser ces semaines d'interruption. Par exemple, il pourrait être envisagé des cours au mois de juillet, si les mesures de déconfinement nous le permettent, ou de prévoir des mesures de réduction sur les cotisations 2020/2021.

Ces éventuelles mesures ne devront pas mettre en péril la vie de notre association. Elles ne devront pas constituer des dépenses supplémentaires pour l'association et risquer d'affaiblir la trésorerie qui est certes saine et équilibrée mais reste en permanence fragile.

Nous comptons sur votre compréhension et votre solidarité en ce moment difficile pour tous et nous espérons avoir répondu à vos questionnements et à vos attentes.

Nous vous informerons des évolutions au fur et à mesure des décisions gouvernementales et municipales en sachant que la santé et la sécurité de nos adhérents, entraîneurs, professeurs et bénévoles resteront notre priorité.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne santé et nous espérons que nous nous retrouverons le plus rapidement possible. Dans l'attente, nous vous rappelons que des activités sont proposées pour petits et grands sur notre site internet (https://www.pslm.fr), n'hésitez pas à aller les consulter. Nos entraîneurs et professeurs restent actifs pour vous offrir leur meilleur service et leur expertise.

Sportivement vôtre

Audret CHAPELAN

Présidente du PSLM